

MINISTERE DU TOURISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

=====

CABINET

=====

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

=====

ASSEMBLEE DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT
(ANUE-4)

**Allocution de son Excellence Denis SASSOU NGUESSO,
Président de la République du Congo**

**Lue par Madame Arlette SOUDAN NONAULT,
Ministre du Tourisme et de l'Environnement, Coordinatrice Technique de
la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le
Bassin du Congo**

Nairobi, le 14 mars 2019

Excellences, Mesdames et Messieurs.

Je voudrais tout d'abord, au nom de Son Excellence Denis **SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat, rendre un hommage particulier à Son Excellence Monsieur **Uhuru KENYATTA**, Président de la République du Kenya, à son gouvernement, ainsi qu'à Monsieur **Antonio GUTTERES**, Secrétaire Général des Nations Unies , pour l'énergie et l'efficacité avec lesquelles ils ont préparé et organisé cette importante réunion. Ce devoir accompli, je vous remercie de bien vouloir accueillir le message que vous transmet par ma voix le Président **Denis SASSOU NGUESSO**.

Excellences, Mesdames et Messieurs.

Je souhaite mettre à profit l'occasion solennelle que nous offre cette tribune de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement à Nairobi, capitale de la grande nation sœur du Kenya, pour vous parler du pays qui est le mien, la République du Congo.

Je vous parle d'un pays situé au cœur du Bassin du Congo, deuxième poumon écologique et deuxième réservoir de carbone forestier de la planète après l'Amazonie.

Je vous parle d'un pays recouvert sur 65% de sa superficie par 23 millions d'hectares de forêt, troisième patrimoine forestier humide du continent africain et dont le taux de déforestation est de 0,05%, soit l'un des plus faibles au monde.

Je vous parle d'un pays où a été récemment mis à jour un véritable trésor écologique, une vaste zone de tourbières située de part et d'autre de notre frontière avec la République démocratique du Congo sœur, gigantesque puits de carbone piégé séquestrant en son sein 30 milliards de tonnes de carbone, soit l'équivalent de vingt années d'émissions des États Unis d'Amérique.

Je vous parle d'un pays où 17 aires protégées recèlent des joyaux de la biodiversité sur 13% du territoire national et où le cadre légal de protection de l'environnement, ainsi que le code forestier, sont en pleine rénovation.

Je vous parle enfin d'un pays dont la contribution au phénomène du réchauffement climatique global est infinitésimale, mais qui n'en subit pas moins de plein fouet les effets dévastateurs : érosions au cœur de nos villes, recul du littoral Atlantique, pluies diluviennes, inondations, tornades...

Excellences, Mesdames et Messieurs.

Pleinement conscients des responsabilités qui sont les nôtres, mon gouvernement et moi-même n'avons jamais été dans le déni. Depuis près de 30 ans et sur toutes les tribunes internationales, le République du Congo porte sa part d'avertissement face à l'urgence climatique.

Nous avons toujours dénoncé avec force la délocalisation des activités polluantes des pays riches vers les pays pauvres. Nous avons toujours dit que les vraies réponses aux défis écologiques ne pouvaient être que le fruit d'une impulsion politique à l'échelon mondial. Hélas, pour nous entendre, il a fallu du temps, trop de temps.

Aujourd'hui, alors que plus personne n'ignore l'obligation de déployer des mesures financières lourdes et dont les effets ne sont pas toujours immédiats, afin d'éviter autant que faire se peut les catastrophes à venir, il est temps pour nous de passer de l'atténuation à l'adaptation.

Pour ce faire, outre le Fonds Vert climat, la Commission Climat du Bassin du Congo que j'ai l'honneur de présider a lancé en novembre 2016 a Marrakech en marge de la Cop 22 et avec l'appui déterminant de Sa Majesté le roi **Mohammed 6**, puis à Oyo au Congo trois mois plus tard, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Ce fonds, dont l'accord de création a été signé par 12 pays et qui est destiné à promouvoir une économie bleue via la gestion durable des écosystèmes

aquatiques et forestiers pour le bien-être des communautés locales, est désormais en phase de préfiguration et sera opérationnel au cours des mois à venir.

Pour alimenter ce fonds, ainsi que pour concrétiser la Déclaration de Brazzaville élaborée en novembre dernier par la République du Congo, la République démocratique du Congo et la République d'Indonésie pour une gestion durable des tourbières, la mobilisation de ressources financières extérieures est impérative. Plus que jamais en ce domaine, le temps des promesses financières sans effets est révolu. Il y a urgence.

Excellences, Mesdames et Messieurs.

Si nous voulons conjurer le scénario d'un monde où seuls les riches et les puissants profiteront des ultimes ressources au prix d'une aggravation insoutenable des injustices planétaires, l'heure du sursaut est arrivée. Ce n'est pas de votre compassion dont l'Afrique en général et le Congo en particulier ont besoin. C'est de votre solidarité.

Je vous remercie.

Pour le Président **Denis SASSOU NGUESSO**

Lu par :

La Ministre du Tourisme et de l'Environnement,

Arlette SOUDAN-NONAUT.-